

**Bureau du CNIS  
point d'étape du GT**

# **Mesurer et comprendre la maltraitance sur les personnes vulnérables**

Séance du 11 décembre 2024

---

# 1

## contexte, mandat et organisation du GT

---

# Contexte de la saisine du CNIS

- ❑ **Les Etats généraux des maltraitances** dont les conclusions ont été présentées en septembre 2023 et qui ont servi de base à la Stratégie de prévention et de lutte contre les maltraitances lancée le 25 mars 2024
  - ❑ En lien avec les Etats généraux, il a été demandé à la DREES son appui pour constituer un système national de données de maltraitance et réfléchir à un Observatoire des maltraitances
  - ❑ **La DREES a estimé prématuré de se lancer directement dans ces travaux et a saisi le CNIS en vue de la mise en place d'un GT pour dresser un état des lieux et faire des propositions**
-

# Le mandat validé par le bureau du CNIS le 13/12/2023

- ❑ **Dresser un état des lieux des réponses statistiques (éparses, diverses)** permettant de quantifier les maltraitances sur mineurs et adultes vulnérables
  - ❑ **Vérifier l'appropriation entre les acteurs concernés d'un vocabulaire commun** définissant la maltraitance (sur la base de l'article L.119-1 du CASF)
  - ❑ **Formuler des recommandations sur :**
    - l'utilisation des sources existantes
    - La modification des dispositifs existants voire la création de nouveaux
    - Les articulations interdisciplinaires
    - La fréquence et la granularité des recueils de données
    - L'évaluation du dispositif d'observation (analytique et globale)
    - La réalisation d'une éventuelle phase pilote expérimentale pour construire un système d'information complet
-

# Une définition légale récente de la maltraitance

Article L. 119-1 du code de l'action sociale et des familles , introduit par la loi du 7 février 2022 relative à la protection de l'enfance

❑ « *La maltraitance au sens du présent code vise **toute personne en situation de vulnérabilité** lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une **relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement**.*

*Les situations de maltraitance peuvent être ponctuelles ou durables, intentionnelles ou non.*

***Leur origine peut être individuelle, collective ou institutionnelle.** Les violences et les négligences peuvent revêtir des formes multiples et associées au sein de ces situations. »*

❑ **Une définition issue d'une démarche de consensus conduite en 2019, qui fait l'objet de débats et d'interprétations différentes notamment sur la dimension « maltraitances institutionnelles »** au sens de carence des politiques publiques pour permettre l'accès aux droits (au logement, aux soins...).

---

# L'équipe du GT maltraitances

## ❑ Un COFIL à dimension interministérielle :

- une présidente Geneviève Gueydan de l'IGAS,
- trois rapporteurs : pour la DREES Olivier Léon remplacé par Valérie Darriau à l'automne ; pour le SSM-SI du ministère de l'Intérieur Valérie Carrasco ; pour le SSM du ministère de la Justice Yara Makdessi
- L'appui du CNIS : Sylvie Blanc et François Guillaumat-Tailliet

## ❑ Des membres du GT avec des profils diversifiés (inégalement assidus):

- Administrations centrales « métier » et stats des 3 ministères
  - Dimension territoriale : deux ARS + l'ANDASS
  - Instances/organismes publics : président de la CNS, Haut conseil de santé publique, ONPE
  - Des représentants associatifs (3977, UNAF, un gestionnaire,) et l'observatoire du SAMU social de Paris
  - Des chercheurs/ses
  - Un représentant syndical
-

## 2. La méthode et le point d'avancement

---

# La méthode

- ❑ **Des réunions mensuelles du GT, préparées par le COPIL ; un espace partagé Resana**
  - ❑ **Dans un premier temps une approche par type de populations concernées** : les mineurs, les personnes âgées et personnes handicapées vulnérables, les autres adultes vulnérables
  - ❑ **Puis une réflexion sur les différents modèles de dispositif d'observation**
  - ❑ **Un examen des sources (administratives et enquêtes), des auditions d'experts pour la présentation de recherches ou de travaux en cours** sur le champ de la politique publique de prévention et lutte contre les maltraitances (HAS, DAC) pour alimenter les échanges en GT;
  - ❑ Quelques RV complémentaires par des membres du COPIL avec des experts
  - ❑ L'élaboration de fiches « sources » et le recueil de documents
-



# Avancement des travaux

- ❑ **6 séances du GT se sont tenues** (et encore plus de COPIL ...)
    - Séance d'installation **le 27 février**
    - **4 séances par publics** : le 4 avril sur les mineurs, les 14 mai et 11 juin sur les personnes âgées et personnes handicapées, le 4 juillet sur les autres adultes vulnérables
    - **2 séances transversales** :
      - le 24 septembre : sur les différents types de dispositif d'observation
      - le 21 novembre : commencer à dégager des constats sur les sources et les leviers d'amélioration
  - ❑ **Séances à venir** : janvier, mars et éventuellement une séance ou deux séances de plus, pour affiner nos propositions et produire le rapport
    - Cible : rapport présenté à la commission « **Démographie et questions sociales** » en **juin 2025**
-

# Quelques éléments de réflexion

## □ Un sujet « a-statistique »

- Un phénomène protéiforme et complexe à saisir statistiquement à partir de la définition légale
- Des sources éclatées, parcellaires, lacunaires
- Des difficultés méthodologiques (interroger des mineurs ou adultes vulnérables)
- Un portage politique potentiellement différent entre enfants /adultes vulnérables

## □ Des premiers progrès en cours ou prévus

- Introduction de « modules » maltraitements dans des enquêtes (VRS thématiques, Autonomie, Personnes sans domicile)
  - Amélioration d'OLINPE (observation longitudinale, individuelle et nationale en protection de l'enfance)
  - Création de cellules et d'un SI national de recueil et traitement des signalements de maltraitance sur adultes vulnérables (loi du 8 avril 2024)
  - Réflexion en vue d'un dispositif de recueil des signalements pour les enfants en modes de garde
-

# Quelques éléments de réflexion

- ❑ **Améliorer les statistiques des maltraitances : une tâche très ardue mais nécessaire**, à intégrer pleinement à la Stratégie Maltraitances et au-delà du public des adultes vulnérables
  
  - ❑ **Privilégier une approche pragmatique pour la suite des travaux du GT :**
    - Donner des premières pistes pour **améliorer les principales sources**, dont pourrait ensuite s'emparer un groupe de producteurs de données
  
    - Faire des recommandations pour **construire, par étape, un dispositif d'observation gradué**, afin de répondre à différents enjeux :
      - Mettre en commun et améliorer les sources
      - Organiser la diffusion de données
      - Faire le lien avec les porteurs des politiques publiques et la société civile
      - Assurer le cas échéant une dimension de veille sur les études, travaux de recherches
-

# 3.0j des séances du GT (pour mémoire)

---

# Lancement du GT le 27 février

## Ordre du jour

**Introduction et tour de table** (Geneviève Gueydan)

**1- Fonctionnement et mandat du GT relatif aux maltraitances**

- le fonctionnement des GT du CNIS (François Guillaumat-Tailliet)
- mandat du GT CNIS maltraitance (Olivier Léon)
- contexte et autres travaux en cours sur le sujet (Geneviève Gueydan)

**2- Champ des travaux : définition de la maltraitance et populations concernées**  
(Valérie Carrasco et Yara Makdessi)

**3- Organisation générale et méthode de travail** (Olivier Léon)

**4- Calendrier des travaux et des prochaines séances**

---

# GT n° 2 : maltraitance des mineurs

## OJ de la séance du 4 avril 2024

### 1- Présentation des sources statistiques des SSM des 3 rapporteurs du GT

- Ministère de l'intérieur : **SSMSI** (Valérie Carrasco)
- Ministère de la justice : **SSER** (Yara Makdessi)
- Ministère de la santé et des solidarités : **DREES** (Olivier Léon)
- zoom sur le système d'information **Olinpe** : Observation Longitudinale Individuelle et Nationale en Protection de l'Enfance (Klara Vinceneux, DREES)

2- **Synthèse des sources sur la maltraitance des mineurs** (Magali Fougere-Ricaud et Gaëlle Guibert, ONPE)

3- **Les parcours institutionnels des enfants placés** (Isabelle Fréchon, Université Versailles – Saint Quentin en Yvelines)

4- **Le dispositif des enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation** (Boubou Traoré, DEPP)

---

# GT n° 3 : handicap et personnes âgées 1/2

## OJ de la séance du 14 mai 2024

### 1- Retour sur la réunion du 4 avril

- pistes d'amélioration du dispositif
- Repérage des maltraitances dans les modes de garde de la petite enfance (Violaine Blain)

### 2- Données sur la maltraitance des personnes âgées et des personnes en situation de handicap dans les enquêtes de la DREES (Vanessa Bellamy)

- Module maltraitance de l'enquête autonomie
- Partie handicap de l'enquête thématique VRS 2023
- Présentation du GALI et de son utilisation dans les enquêtes en population générale

### 3- Modalités de recueil et traitement des signalements de maltraitance en direction des adultes vulnérables : incidences en termes d'observation ?

- Création d'un portail de recueil des signalements des maltraitances (Gaétan Givel, DGCS et Jérôme Renaud, DNUM)
- Méthodes de traitement des signalements de maltraitance dans les ARS (Véronique Ghadi et Samantha Dodard, ARS)

### 4- Echanges et témoignage : quelle vision du terrain ?

---

## **GT n°4 : handicap et personnes âgées 2/2**

### **OJ de la séance du 11 juin 2024**

#### **1- Les maltraitances envers les personnes âgées (Jean-Philippe Vinquant, HCFEA)**

- vieillir à domicile : l'âgisme
- pistes d'amélioration du dispositif

#### **2- Approche comparative de la définition et de la prise en charge des maltraitances : les enjeux de l'observation statistique à l'échelle internationale (Christopher Mikton, OMS)**

#### **3- Rôle et compétences du juge des tutelles en matière de protection des adultes vulnérables (Pauline Vallois, juge des tutelles)**

- zoom sur la mesure d'habilitation familiale
-



## **GT n°5 : autres adultes vulnérables**

### **OJ de la séance du 4 juillet 2024**

**1- Etudes et enquêtes auprès des sans-abris et des personnes en grande précarité : l'expérience de l'observatoire du Samu social de Paris (Amandine Lebugle)**

**2- Dénombrer les sans domicile, connaître leur profil et leur parcours de vie (Thomas Lellouch, Insee)**

- présentation de l'enquête Sans Domicile de l'Insee
- le repérage de la maltraitance des populations précaires dans les enquêtes de la statistique publique

**3- Mieux connaître le terreau des maltraitements : les constats du contrôleur général des lieux de privation de liberté (Maud Hoestlandt, CGLPL)**

**4- Les outils d'aide à la prévention et au repérage des situations de maltraitance, élaborés par la HAS (Manuela Cheviot et Marie-José Choquet, HAS)**

- guide de repérage des situations de maltraitements intrafamiliales sur adultes vulnérables à domicile
  - guide sur la bientraitance et la gestion des signaux de maltraitance en établissement
-

# GT n° 6 les dispositifs d'observation

## OJ du 24 septembre

- ❑ **Présentation de différents dispositifs d'observation :**
    - ❑ Observatoire national du suicide par Valérie Ulrich et Adrien Papuchon
    - ❑ OFDT par Valérie Ulrich
    - ❑ Différents dispositifs d'observation pilotés par la DREES par Julie Labarthe (ONPES, observatoire de la démographie des professionnels de santé, groupe de producteurs de données sur le handicap)
  
  - ❑ **Premières réflexions sur les fonctions et formes possibles d'un dispositif d'observation** et/ou système d'information par Geneviève Gueydan :
-

# GT n° 7 : 1ers éléments d'analyse des sources

## OJ du 21 novembre

- Présentation par les rapporteurs de premiers éléments en termes d'analyse critique des sources et de pistes d'amélioration**
    - Par types de publics
    - En distinguant les sources administratives et enquêtes / les sources « opérationnelles » et les sources »potentielles »
    - Atouts et limites des différentes sources à affiner
    - Pistes transversales à creuser
  - Retour sur les points de convergence du GT concernant le dispositif d'observation**
  - Orientations pour la suite des travaux**
-